



La lettre de l'Afrique

www.lalettredelafrique.fr

N° 21 Avril 2011

La lettre de l'Afrique est une publication mensuelle d'actualité

Sommaire

Intervention française en Libye

Observations et réflexions

Côte d'Ivoire

Transition dangereuse

Bénin

La réélection de Boni Yayi

Niger

L'opposant Mahamadou Issoufou élu Président

Télégrammes

Livres

LES CAHIERS DE L'AFRIQUE



Revue trimestrielle d'étude et de réflexion sur le monde africain
www.lescachiersde.lafrique.fr

Côte d'Ivoire



Abidjan

TRANSITION DANGEREUSE

Alassane Ouattara a presque gagné la partie avec l'aide de l'extérieur, mais n'exerce pas encore le pouvoir.

Dans les derniers jours de mars, l'attaque fulgurante des Forces Nouvelles leur a permis de prendre le contrôle militaire des principales villes du pays et d'une partie d'Abidjan. Le massacre de Duékoué, a fait craindre que la guerre civile renaissante provoque un bain de sang généralisé. Mais la bataille d'Abidjan a tourné court, du fait de l'intervention le 4 avril des forces de l'ONUCI et, dans ce cadre, des forces françaises, qui ont détruit les armes lourdes du dernier carré de Gbagbo. Celui-ci encerclé dans son palais, où il a résisté aux assauts des troupes de Ouattara, a réussi ensuite à desserrer l'étau et à reprendre une partie du quartier. Il n'a semblé envisager de déposer les armes que si la « réconciliation » promise au peuple par Ouattara intervenait réellement et faisait une place honorable à ses partisans et à lui-même.

Les militaires français, engagés en Côte d'Ivoire, sont aussi remarquables par leur efficacité que par leur contrôle de soi. Ils apparaissent ainsi d'abord à Abidjan comme les seuls vrais garants de la sécurité des civils ivoiriens et de la communauté française. Mais c'est une mission par définition transitoire.

É
D
I
T
O

Libye Des questions

La protection des populations civiles en Libye étant le motif avancé pour justifier l'intervention militaire occidentale, le citoyen français a le droit et le devoir de poser des questions à ce sujet. En voici quelques unes, que la plupart des média étrangement ne soulèvent pas, mais qui courent déjà nos rues.

Si les forces de la coalition protègent contre les troupes du gouvernement Kaddafi, la partie des populations civiles qui lui est opposée, pourrait on savoir qui protège les civils partisans de Kaddafi contre les forces rebelles commandées par l'ancien chef des forces spéciales du régime, entré en dissidence?

Au-delà de l'habituel éloge de la précision chirurgicale

des frappes modernes, peut-on continuer à affirmer que les puissants missiles américains, lancés depuis la mer à des dizaines de kilomètres des côtes, ne font aucune victime civile dans les quartiers dits stratégiques sur lesquels ils s'abattent ? Et peut-on croire que les missiles lancés par les avions français naviguant à haute altitude, ont le pouvoir de distinguer entre civils et militaires ?

Les soldats de cette armée libyenne à qui nous nous efforçons encore récemment de vendre des armes, auraient-ils soudain si peu de réalité humaine, pour que l'on puisse en notre nom et sans autre forme de procès, les griller dans leurs véhicules ?

Et, comme l'a demandé en vain l'Union Africaine, n'y avait-il pas pour l'occident d'autres moyens que la guerre et ses aveuglements, pour contribuer au traitement de la crise libyenne ?

GUINEE

Alpha Condé à Paris

En visite officielle à Paris du 22 au 26 mars, Alpha Condé a manifesté à la fois sa volonté de

coopérer avec la France et les investisseurs français, et son souci de non alignement.

Intervention française en Libye

Observations et réflexions

L'intervention militaire en Libye, brusquement surgie dans la vie politique française et dans le ciel méditerranéen, mérite plus de réflexion qu'elle n'en a provoqué à ce jour dans la classe politique parisienne et dans la plupart des media. Les observations qui suivent n'ont pour modeste ambition que d'apporter un début de contribution raisonnée.

L'écrivain, le Président et l'intervention

Fin février début mars, des manifestations d'opposition au Colonel Kaddafi éclatent à Tripoli et dans plusieurs villes libyennes. La riposte des forces de l'ordre se solde par plusieurs dizaines de morts. Les troubles cessent à Tripoli mais se déplacent vers l'Est, au point que cette région du pays et notamment la grande ville de Benghazi passent sous le contrôle des insurgés.

L'engagement français contre Kaddafi s'affirme alors rapidement et peut se résumer en substance comme suit : sur la proposition d'un écrivain et journaliste qui s'est rendu à Benghazi, le Président Sarkozy reçoit à l'Élysée des membres de la rébellion regroupés en un Conseil National de Transition et les reconnaît comme interlocuteurs légitimes ; le chef de l'Etat français, associé

au Premier ministre britannique pousse le Conseil de Sécurité à une intervention militaire aérienne, afin de protéger les civils devant les forces de Kadhafi et d'éviter « un bain de sang à Benghazi ». Dans le même mouvement, Paris engage une action diplomatique pour rallier à l'initiative franco-britannique, les autres membres de l'Union Européenne : une réunion est organisée à Bruxelles.



(suite page 2)

Intervention française en Libye : Observations et réflexions (suite)

Berlin ne suit pas

La Chancelière allemande résiste, et à la sortie de la réunion de Bruxelles elle indique que le Conseil de Benghazi est « un interlocuteur parmi d'autres ». Elle confirme comme son ministre des affaires étrangères, que les forces armées allemandes n'interviendront pas. En méditerranée, Berlusconi et Zapatero se montrent pour leur part favorables à la proposition franco britannique, tandis que hors de l'Union européenne mais membre de l'OTAN, la Turquie exprime de fortes réserves.

Washington dans l'ambiguïté

A Washington, on assiste à une étrange figure de ballet. D'une part, on s'y dit réservé sur une intervention militaire, mais, d'autre part, on fait état d'un projet de résolution du Conseil de Sécurité préconisant une action militaire lourde. Certains commentateurs expliquent que Washington ne veut pas se mettre en avant, afin d'éviter que l'intervention suscite des réactions anti américaines dans le monde arabe. D'autres vont jusqu'à dire que le maximalisme du contre projet américain aux nations unies aurait pour objet d'empêcher une décision. La suite montrera qu'il n'en est rien.

La ligue arabe lache un petit oui

Le Secrétaire Général de la Ligue arabe a déclaré rapidement le soutien de l'Organisation au principe de l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, ce qui revenait à soutenir au moins des frappes aériennes. Mais chacun perçoit qu'il s'agit d'un petit oui, venant en fait des monarchies du Golfe, tandis que d'autres pays arabes voient l'intervention d'un mauvais œil, ou y sont, comme l'Algérie, franchement défavorables. Le même Secrétaire Général devait d'ailleurs peu après le début des frappes, regretter leur impact possible sur les populations.

L'Union africaine dit non

L'opposition de l'Union Africaine à l'idée d'une intervention extérieure a été exprimée dès le 10 mars, soit une semaine avant l'adoption de la résolution du Conseil de Sécurité. L'UA a souhaité un règlement négocié selon un plan en quatre points : cessation immédiate des hostilités ; acheminement d'une aide humanitaire ; protection des étrangers vivant en Libye, parmi lesquels les nombreux travailleurs subsahariens dans ce pays ; réponse aux aspirations

légitimes du peuple libyen à la liberté et à la démocratie.

Au lendemain de l'intervention militaire, le Président de l'UA, Jean Ping, a rappelé que le Colonel Kaddafi avait d'emblée accepté ce plan, et qu'une mission de l'U.A qui devait se rendre à Tripoli et à Benghazi les 20 et 21 mars, n'avait pas pu y aller du fait de l'adoption de la résolution du Conseil de Sécurité. Il a considéré que l'objectif fixé par cette résolution était atteint, et qu'il fallait maintenant en revenir au plan de l'Union Africaine.

Au Conseil de Sécurité

Au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le projet français, adouci à la demande de certains membres, est adopté : il autorise toutes mesures utiles pour protéger les populations civiles libyennes contre les forces du régime, mais exclut l'envoi de troupes au sol. Cette adoption est rendue possible par le vote de trois des cinq membres permanents - la France, du Royaume Uni, et des Etats Unis -, et par l'abstention des deux autres membres - la Chine et la Russie - qui n'ont donc pas fait usage de leur droit de veto. La résolution reçoit le soutien des trois membres africains non permanents, l'Afrique du Sud, le Gabon et le Nigeria, qui se trouvent ainsi en décalage avec l'Union Africaine, qui depuis le début des événements plaide pour un règlement entre Africains. Enfin, des membres particulièrement importants du

« L'opposition de l'Union Africaine à l'idée d'une intervention extérieure a été exprimée dès le 10 mars, soit une semaine avant l'adoption de la résolution du Conseil de Sécurité »

Conseil de Sécurité s'abstiennent : il s'agit de l'Allemagne, du Brésil et de l'Inde.

L'intervention militaire

Deux jours après l'adoption de la résolution, les frappes commencent. Les vaisseaux américains qui sont déjà en place au large du pays, lancent leurs salves de missiles Tomawaks, visant les centres et relais de commandement libyens tout le long de la côte, ainsi que les blindés en mouvement.

Du côté arabe, Dubai puis les Emirats Arabes Unis annoncent leur participation

directe aux frappes aériennes. L'armée française apporte rapidement sa participation. Ses avions partent d'abord de ses grandes bases terrestres dont celle de Solenzara en Corse, où le mouvement nationaliste « Corsica Libera » d'une part et la CGT locale d'autre part, critiquent cette utilisation guerrière du territoire insulaire.

Depuis, les frappes, désormais coordonnées par l'OTAN, se poursuivent avec une intensité variable. L'armée régulière libyenne a été tenue à distance de Benghazi et a reculé vers l'ouest. Elle n'a plus de moyens aériens.

Depuis, après que Nicolas Sarkozy et David Cameron aient lancé « Kaddafi doit partir », la Secrétaire d'Etat américaine Mme Hilary Clinton a fait une déclaration de même sens.

Certains responsables, en Afrique et ailleurs, et qui n'ont pourtant aucune sympathie pour le guide libyen, constatent que l'ont s'éloigne ainsi des termes de la résolution du Conseil de Sécurité, qui n'avait pas donné mission à la coalition de traiter la question du départ de Kaddafi. Ils constatent aussi que l'on s'éloigne du même coup d'une issue négociée et des vues et propositions de l'Union Africaine.

D'autres dissonances sont apparues. Le gouvernement Sud Africain a signalé que les bombardements en cours n'entraient pas à ses yeux dans le champ de la décision du Conseil de Sécurité qu'il avait votée. Le ministre bulgare des affaires étrangères s'est demandé publiquement si le Président français savait qu'il soutenait en la personne d'un des chefs de la rébellion un des principaux auteurs des violences subies par les infirmières bulgares pendant leur captivité en Libye.

Enfin, il faut bien voir que dans l'opinion publique africaine et arabe, le fait que l'intervention en Libye ait reçu l'aval politique du Conseil de Sécurité et porte au plan militaire la marque de l'OTAN, n'empêche pas qu'on la considère d'abord comme une intervention française.

En France, il apparaît que les médias presque unanimes aiment cette guerre. L'opinion publique semble y être majoritairement favorable, tant elle y est instruite par leurs soins sur le thème de la protection des civils et de la chute des dictateurs. Les guerres que l'on déclare commencent toujours dans la satisfaction de soi. La réflexion vient après.

BÉNIN

La réélection du Président Boni Yayi

Le Président de la République sortant, Boni Yayi, a été réélu le 13 mars pour un nouveau mandat de Cinq ans. Ses adversaires contestent.

Une élection au premier tour

L'élection a ainsi été acquise dès le premier tour, alors que 14 candidats étaient en lice, avec 53% des voix à Boni Yayi contre 36% à son principal rival, Hadrien Houngbedji, et 6% à Abdoulaye Bio Tchane arrivé en troisième position. Elle a été déclarée par la Commission Nationale Electorale Autonome, puis formellement validée par la Cours Constitutionnelle. C'est un résultat impressionnant et à priori sans appel.

L'opposition conteste

Cela n'a pas empêché Hadrien Houngbedji de s'élever contre la régularité des opérations, et plus particulièrement con-

tre le contenu de la liste électorale. Il est vrai que l'établissement de cette liste a donné lieu à bien des débats et à bien des retards. Il est vrai aussi qu'elle ne compte que 3.700.000 noms, alors que celle de la précédente élection en 2006 en comptait 4.200.000, et que la population a augmenté

« *Le Bénin est assez habitué aux joutes politiques pour que la situation reste sous contrôle* »

depuis. Considérant que plusieurs centaines de milliers d'électeurs n'auraient pas été inscrits et constatant que l'écart entre lui et Boni Yayi était de 100.000 voix, Houngbedji s'est proclamé « Président élu ». Il a reçu le soutien moral de Bio Tchane, qui a formulé un recours en annulation devant la cours constitutionnelle, en s'appuyant sur diverses irrégularités touchant un certain nombre de bureaux de vote. Des partisans d'Houngbedji ont manifesté dans les rues de Cotonou. Ils ont été dispersés par la police.

Même s'il est peu probable que la cour constitutionnelle revienne sur la validité de



l'élection qu'elle a prononcée elle-même, les semaines qui viennent risquent d'être animées. C'est d'autant plus probable que l'élection du 13 mars était pour Houngbedji, en raison de son âge (69 ans), celle de la dernière chance. Cela étant, le Bénin est assez habitué aux joutes politiques et assez attaché à la légalité pour que la situation reste sous contrôle. Le charisme du Président Boni Yayi et la qualité de sa relation avec l'électorat populaire dans l'ensemble du pays, au nord comme au sud, devraient faire le reste.

Le Nigeria pour la stabilité

En visite à Cotonou le 18 mars, le Président Jonathan Goodluck n'a pas caché que le Nigeria n'accepterait pas un conflit post électoral au Bénin, son voisin immédiat, alors même que la région était déjà bien trop déstabilisée par le conflit ivoirien.

NIGER

L'opposant Mahamadou Issoufou élu Président

Mahamadou Issoufou, l'opposant historique quatre fois candidat sans succès dans le passé à l'élection présidentielle, devient Président de la République. Le Niger revient dans le calme au régime civil.

Mais le scrutin s'est déroulé dans le calme et n'a pas donné lieu à contestation. Il clôture ainsi de manière positive, la période d'un an qui a suivi la chute, le 18 février 2010, du Président Tandja et la prise en main du pouvoir par une junte militaire dirigée par le général Salou Djibo. Celui-ci s'est félicité du bon

des pays les plus pauvres du monde et souffre régulièrement de graves pénuries alimentaires. Il dispose de peu de ressources naturelles, mis à part un peu d'or et beaucoup d'uranium, qui ne peuvent évidemment pas lui procurer un revenu suffisant, alors que sa population dépasse les quinze millions d'habitants

« *Le nouveau président aura fort à faire pour donner une nouvelle impulsion au développement* »

déroulement du processus et a dit son attachement à la démocratie, comme à la stabilité du pays.

Le défi du développement

Le nouveau Président aura fort à faire pour donner une nouvelle impulsion au développement. Le Niger en effet est un

et ne cesse de croître. Le climat sahélien ou désertique rend difficiles l'agriculture et l'élevage qui constituent la base de son activité. L'enseignement et la formation des hommes comme la diversification progressive de l'économie à travers des activités technologiques modernes, constituent sans doute l'une des meilleures chances d'échapper



Mahamadou Issoufou

dans l'avenir aux fatalités de la nature. Il y faudra beaucoup d'efforts, de constance et de temps.

Le pays aura besoin aussi de stabilité politique et de participation démocratique. Il en a manqué dans le passé, ayant connu trois coups d'état entre 1974 et 1999, puis une crise politique entre fin 2009 et début 2010, qui avait précisément conduit l'armée à déchoir le Président Tandja et à préparer le retour au nouveau cycle démocratique qui est en train de commencer.

La France a plus que jamais le devoir de soutenir le peuple ami du Niger dans les efforts nouveaux qui l'attendent pour l'accélération du développement économique et social.

La nationalité en Afrique*Bronwen Manby, Karthala, 2011*

Le refus du droit à la citoyenneté a souvent été au cœur des conflits qu'a connus l'Afrique postcoloniale.

Sur la base des résultats d'études menées dans plusieurs pays africains, Bronwen Manby montre comment les lois sur la nationalité sont utilisées pour exclure et réduire au silence certains groupes sociaux ou empêcher des opposants d'accéder au pouvoir.

Éducation et croissance en Afrique*Une analyse comparative des pays anglophones, francophones et maghrébins**Antoine Doudjidingao, L'Harmattan*

Ce livre traite de la relation éducation-croissance de 33 pays africains. Il met en évidence l'existence d'une relation étroite éducation-croissance : l'une ne pouvant se développer sans l'autre. Mais l'impact de l'une sur l'autre dépend d'un ensemble de facteurs : le fonctionnement général de l'économie et de son système éducatif, l'organisation et le mode de financement de l'éducation.

De Bamako à Accra*Monique Bertrand, Karthala, 2011*

La montée en force du fait métropolitain marque l'Afrique de l'Ouest de manière spectaculaire. L'ouvrage qui offre un recul de plus de deux décennies sur la transition urbaine, territoriale et sociale à l'oeuvre à Bamako et à Accra, est signé par Monique Bertrand, géographe, directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et qui a mené les recherches de cette étude à l'université de Caen

TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES TÉLÉGRAMMES**Maghreb****• Libye**

Alerte au Sahel contre Al-Qaïda qui se serait emparé en Libye d'armements des forces du colonel Kadhafi ;

• Tunisie

Une première après 23 ans de pouvoir de Ben Ali, le 11ème anniversaire de la mort du père de l'indépendance Habib Bourguiba a été célébrée en grande pompe à Monastir ;

Afrique subsaharienne**• Djibouti**

Le chef de l'état Ismaël Omar Guelleh au pouvoir depuis 1999 et qui brigue un troisième mandat, est donné ultra favori devant un unique adversaire, le candidat indépendant Mohamed Warsana Ragueh ;

• Sud-Soudan

De nouveaux combats entre tribus rivales au Sud-Soudan ont contraint 34.000 personnes à fuir, selon des responsables sud-soudanais, alors que la région autonome du Sud-Soudan doit accéder à l'indépendance en juillet ;

• Mali

Des responsables de l'opposition font leur entrée dans le gouvernement de Mme Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, la première femme nommée premier ministre au Mali ;

• RCA

Décès au Cameroun de l'ancien président centrafricain Ange-Félix Patassé à l'âge de 74 ans. Il était arrivé deuxième de l'élection présidentielle de janvier dernier derrière François Bozizé, l'actuel président.



UEMOA NETCOM rassemblera à Ouagadougou, les 28, 29, 30 avril 2011, les meilleures entreprises dans le domaine des TIC en tant qu'approche de développement et d'intégration économique durable et proposera aux PME / PMI ainsi qu'à l'administration un panorama exhaustif des services, solutions et expertises.

Point de rencontre entre professionnels et experts des TIC, chefs d'entreprise et décideurs politiques, UEMOA NETCOM propose l'offre la plus diversifiée et la plus complète en Informatique et Télécom en Afrique de l'Ouest.

Les responsables d'entreprises TIC échangent directement avec les chefs d'entreprise et les décideurs politiques et les responsables de l'UEMOA ;

Près de 5 000 visiteurs sont attendus pendant les trois jours d'exposition.

*Le club du faubourg*

Ce club de réflexion et d'initiative dans le domaine international accompagne la lettre de l'Afrique dans sa volonté de contribuer aux échanges et à la solidarité entre la France, l'Europe et l'Afrique.